

Lightspeed POS Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 31 décembre 2019
(en milliers de dollars US)

Lightspeed POS Inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)

Au 31 décembre et au 31 mars 2019

(en milliers de dollars US)

	Notes	31 décembre 2019 \$	31 mars 2019 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		126 662	207 703
Débiteurs	9	10 069	8 424
Stocks		427	269
Charges payées d'avance et dépôts		4 110	1 527
Actifs au titre des commissions		3 939	3 677
Total de l'actif courant		145 207	221 600
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	10	13 730	—
Immobilisations corporelles, montant net		7 336	5 372
Immobilisations incorporelles, montant net		35 330	2 618
Goodwill	4	72 344	22 536
Actifs au titre des commissions		2 857	2 993
Autres actifs non courants	11	1 225	506
Actif d'impôt différé		127	186
Total de l'actif		278 156	255 811
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	12	24 725	16 183
Obligations locatives	10	3 165	—
Passif d'impôt exigible		125	135
Partie courante des produits différés		36 503	32 317
Total du passif courant		64 518	48 635
Passif d'impôt différé		1 485	706
Produits différés		5 896	8 025
Obligations locatives	10	12 336	—
Autres passifs non courants	13	1 471	1 779
Total du passif		85 706	59 145
Capitaux propres			
Capital-actions	14	679 529	652 336
Capital apporté supplémentaire		7 803	4 278
Déficit cumulé		(494 882)	(459 948)
Total des capitaux propres		192 450	196 666
Total du passif et des capitaux propres		278 156	255 811

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed POS Inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(non audité)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US)

		Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	Notes	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Produits des activités ordinaires	5	32 275	20 097	84 366	56 166
Coût direct des produits	6	11 716	5 970	29 604	16 611
Marge brute		20 559	14 127	54 762	39 555
Charges d'exploitation					
Frais généraux et administratifs		7 198	3 443	17 136	8 997
Recherche et développement		8 070	5 001	21 712	13 209
Vente et commercialisation		15 049	9 995	40 149	27 681
Amortissement des immobilisations corporelles		386	378	1 199	974
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	10	648	—	1 671	—
Perte (profit) de change		315	240	(95)	350
Charge de rémunération liée à des acquisitions	4	3 187	158	5 949	266
Amortissement des immobilisations incorporelles		2 154	644	4 966	2 499
Total des charges d'exploitation		37 007	19 859	92 687	53 976
Perte d'exploitation		(16 448)	(5 732)	(37 925)	(14 421)
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables		—	(52 489)	—	(59 084)
Produit d'intérêts, déduction faite des charges		283	9	1 992	100
Perte avant impôt sur le résultat		(16 165)	(58 212)	(35 933)	(73 405)
Charge (produit) d'impôt					
Exigible		56	—	95	(5)
Différé		(459)	12 916	(1 094)	14 049
Total de la charge (du produit) d'impôt		(403)	12 916	(999)	14 044
Perte nette et résultat global		(15 762)	(71 128)	(34 934)	(87 449)
Perte par action – de base et diluée	8	(0,18)	(2,37)	(0,41)	(2,94)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed POS Inc.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)

Pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US)

	Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(34 934)	(87 449)
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Charge de rémunération liée à des acquisitions	5 949	266
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	—	59 084
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 966	2 499
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	2 870	974
Impôt sur le résultat différé	(1 094)	14 049
Charge de rémunération à base d'actions	4 810	976
Perte de change latente (profit de change latent)	140	119
(Augmentation) diminution des actifs d'exploitation et augmentation (diminution) des passifs d'exploitation		
Débiteurs	1 099	1 575
Charges payées d'avance et dépôts	(2 425)	172
Stocks	(89)	32
Actifs au titre des commissions	(126)	(685)
Autres actifs non courants	(774)	92
Créditeurs et charges à payer	664	1 057
Passif d'impôt exigible	(10)	(120)
Produits différés	342	223
Autres passifs non courants	939	(82)
Produit d'intérêts, déduction faite des charges	(1 992)	(100)
Total – activités d'exploitation	(19 665)	(7 318)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 308)	(1 511)
Règlement des obligations liées à l'acquisition d'une entreprise	(1 215)	—
Acquisition d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise	(60 721)	(1 106)
Produit d'intérêt	2 980	—
Total – activités d'investissement	(61 264)	(2 617)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'exercice d'options sur actions	3 340	296
Frais d'émission d'actions	(1 609)	—
Règlement d'obligations locatives	(1 940)	—
Total – activités de financement	(209)	296
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	97	(140)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(81 041)	(9 779)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	207 703	24 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	126 662	14 872
Intérêts versés	—	16
Impôt sur le résultat payé	113	124

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed POS Inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la variation des capitaux propres
(non audité)

Pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

	Notes	Actions émises et en circulation		Capital apporté supplémentaire	Déficit cumulé	Total
		Nombre d'actions	Montant \$		\$	\$
Solde au 31 mars 2019		83 752 210	652 336	4 278	(459 948)	196 666
Perte nette et résultat global		—	—	—	(34 934)	(34 934)
Frais d'émission d'actions		—	(706)	—	—	(706)
Exercice d'options sur actions et acquisition d'actions attribuées		1 381 029	4 625	(1 285)	—	3 340
Rémunération à base d'actions		—	—	4 810	—	4 810
Exercice de bons de souscription		86 251	—	—	—	—
Rémunération liée à des acquisitions se rapportant à l'entreprise acquise	4	—	2 471	—	—	2 471
Émission d'actions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	4	765 123	20 803	—	—	20 803
Solde au 31 décembre 2019		85 984 613	679 529	7 803	(494 882)	192 450
Solde au 31 mars 2018		29 366 937	14 325	2 804	(282 690)	(265 561)
Ajustements d'ouverture du déficit cumulé au titre des IFRS		—	—	—	6 267	6 267
Perte nette et résultat global		—	—	—	(87 449)	(87 449)
Exercice d'options sur actions et acquisition d'actions attribuées		273 754	403	(107)	—	296
Rémunération à base d'actions		—	—	976	—	976
Rémunération liée à des acquisitions se rapportant à l'entreprise acquise		171 380	195	—	—	195
Émission d'actions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises		327 180	1 777	—	—	1 777
Solde au 31 décembre 2018		30 139 251	16 700	3 673	(363 872)	(343 499)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Constitution en société et nature des activités

Lightspeed POS Inc. (« Lightspeed » ou la « Société ») a été constituée le 21 mars 2005 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Lightspeed est sis à la Gare Viger, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 300, Montréal (Québec) Canada. La Société propose des plateformes conviviales de commerce qui facilitent les transactions omnicanales. Sa plateforme logicielle propose à ses clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer les transactions, accepter les paiements et assurer la croissance de leur entreprise. Lightspeed est établie dans plus d'une centaine de pays et ses clients sont des petites et moyennes entreprises (« PME ») qui occupent un ou plusieurs emplacements. Pour être concurrentiels dans un environnement de marché omnicanal, nos clients traitent leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques.

2. Mode de présentation et périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Certaines informations et notes complémentaires ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul que celles utilisées pour dresser les plus récents états financiers consolidés annuels audités, sauf en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* tel qu'il est décrit à la note 3. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société, y compris les notes annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2019. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 5 février 2020.

Caractère saisonnier des activités intermédiaires

Les activités de la Société peuvent connaître des fluctuations saisonnières, et le résultat d'exploitation d'une période intermédiaire donnée n'est pas nécessairement représentatif du résultat d'exploitation d'un exercice complet ou d'une période future.

Estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, et sur les montants présentés au titre des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur les tendances historiques, sur certaines perspectives et sur d'autres facteurs considérés pertinents, et elles sont révisées régulièrement. Les révisions d'estimations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont effectuées et dans les périodes ultérieures affectées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Au cours de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs qui ont été formulés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude qui ont été utilisées sont les mêmes que ceux qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos 31 mars 2019.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

3. Principales méthodes comptables et autres changements dans la période considérée

Changements visant des filiales

La Société a acquis une participation de 100 % dans Chronogolf Inc. (« Chronogolf ») en mai 2019, une participation de 100 % dans iKentoo SA (« iKentoo ») en juillet 2019, une participation de 100 % dans Kounta Holdings Pty Ltd (« Kounta ») en novembre 2019 et une participation de 100 % dans Gastrofix GMBH (« Gastrofix ») en janvier 2020. Les quatre sont des filiales entièrement détenues (note 4).

Nouvelle norme comptable

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante à compter du 1^{er} avril 2019.

IFRS 16 Contrats de location

Méthode comptable applicable à compter du 1^{er} avril 2019

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, ce qui est le cas si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour apprécier si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la société détermine si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien déterminé, ce qui peut être mentionné explicitement ou implicitement. Le bien doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- La Société a le droit d'acquérir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif déterminé pour toute la période d'utilisation;
- La Société a le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé. La Société a ce droit si elle peut prendre les décisions pertinentes quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser.

À la passation ou à l'appréciation d'un contrat qui renferme une composante locative, la Société doit répartir la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif.

En tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte du montant des loyers payés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du bien sous-jacent ou du lieu où il se trouve, moins les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat. Les éventuels coûts liés à l'enlèvement et à la remise en état des améliorations locatives répondant à la définition d'immobilisation corporelle au sens d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* sont évalués aux termes d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* et n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 16.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée du contrat de location, ce qui est considéré comme la durée de vie appropriée de ces actifs. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative dans la mesure nécessaire.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs non versés à la date de début, actualisée au moyen d'un taux d'emprunt marginal s'il est impossible de déterminer facilement le taux implicite du contrat de location.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit : les paiements fixes, y compris les paiements qui sont, en substance, fixes, et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, l'évaluation initiale au moyen de l'indice ou du taux étant effectuée à la date de début du contrat.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsque les paiements locatifs futurs sont modifiés par suite d'une variation d'un indice ou d'un taux ou de la durée du contrat de location ou lorsque la Société modifie son intention d'exercer ou non son option de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou porté en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Les avantages incitatifs à la location à recevoir sont pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La Société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise en charges les paiements locatifs au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les paiements locatifs au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements de loyers variables n'étant pas pris en compte dans les obligations locatives, sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, alors que les paiements locatifs restants sont classés à titre d'entrées de trésorerie liées aux activités de financement.

L'information fournie au sujet d'IFRS 16 se trouve à la note 10. L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à la décomptabilisation d'obligations locatives différées de 1 197 \$ et à la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location de 11 971 \$ et d'obligations locatives de 13 168 \$ à l'état consolidé résumé de la situation financière en date du 1^{er} avril 2019. L'adoption n'a eu aucune incidence sur l'état consolidé du résultat net et du résultat global, ni sur le déficit cumulé. Sauf en ce qui concerne la première application d'IFRS 16 *Contrats de location*, aucune des normes et interprétations nouvelles ou modifiées en date du 1^{er} avril 2019 n'a eu d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

4. Regroupements d'entreprises

Chronogolf

Le 9 mai 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Chronogolf, partenaire de longue date de la Société, qui met à profit la plateforme de ventes au détail et de restauration de Lightspeed au sein de sa propre plateforme de gestion de terrains de golf, laquelle comprend également des fonctionnalités de réservations et d'adhésion.

La juste valeur de la contrepartie totale transférée s'est élevée à 13 497 \$, dont une tranche de 9 115 \$ en trésorerie versée à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et 50 199 actions ordinaires d'une juste valeur de 18,23 \$ l'action à la date de clôture, montant établi en fonction du cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture. Un montant actualisé de 1 399 \$ sera à payer si certains jalons sont atteints d'ici le 31 décembre 2019. De plus, 50 198 actions ordinaires supplémentaires d'une valeur de 18,23 \$ l'action seront émises et un montant actualisé de 935 \$ seront versés en trésorerie sur deux ans; toutefois, une portion de ces contreparties est payable si les employés clés demeurent au service de la Société. Ces éléments sont comptabilisés à titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Les jalons sont en cours d'évaluation par la direction.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Les résultats d'exploitation de Chronogolf ont été consolidés avec ceux de la Société au 9 mai 2019. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de Chronogolf au 9 mai 2019.

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	\$
Actif courant	
Trésorerie	208
Débiteurs	779
	987
Immobilisations corporelles	10
Goodwill	5 859
Relations clients	4 501
Technologie logicielle	2 708
Total de l'actif	14 065
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	867
Produits différés	50
Passif lié au montant à payer au titre des options sur actions attribuées aux employés	1 215
Passif d'impôt différé	546
Total du passif	2 678
Juste valeur des actifs nets acquis	11 387
Moins la trésorerie acquise	208
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	11 179
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	915
Contrepartie versée en trésorerie	9 115
Montant à verser à Chronogolf	1 149

Le goodwill lié à l'acquisition de Chronogolf se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie de Chronogolf dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'œuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 337 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de Chronogolf. Le contrat de location a par la suite été cédé à un tiers, et Lightspeed n'est plus une partie de ce contrat de location.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

iKentoo

Le 2 juillet 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'iKentoo, fournisseur suisse de solutions de PDV pour les PME.

La contrepartie totale s'est élevée à 35 100 \$, dont une tranche de 17 428 \$ en trésorerie versée à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et 408 624 actions ordinaires d'une juste valeur de 29,17 \$ l'action à la date de clôture, montant établi en fonction du cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture. Un montant de 6 327 \$ sera versé d'ici au 2 juillet 2021 à condition que les employés clés demeurent au service de la Société, cet élément étant comptabilisé à titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Une somme supplémentaire pourrait être versée en trésorerie par la Société ou lui être remboursée, du fait d'un ajustement du fonds de roulement post-clôture.

Les résultats d'exploitation d'iKentoo ont été consolidés avec ceux de la Société au 2 juillet 2019. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition provisoire du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs d'iKentoo au 2 juillet 2019.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition provisoire de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	1 044
Débiteurs et autres actifs	<u>767</u>
	1 811
Immobilisations corporelles	192
Goodwill	16 471
Relations clients	7 394
Technologie logicielle	<u>7 342</u>
Total de l'actif	<u>33 210</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	800
Produits différés	1 207
Passif d'impôt différé	<u>1 386</u>
Total du passif	<u>3 393</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	29 817
Moins la trésorerie acquise	<u>1 044</u>
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	<u>28 773</u>
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	11 918
Contrepartie versée en trésorerie	17 428
Montant à recevoir d'iKentoo	573

Le goodwill lié à l'acquisition d'iKentoo se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie d'iKentoo dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'œuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients d'iKentoo sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, soit 5 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 851 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition d'iKentoo.

La répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris se fonde sur une évaluation préliminaire de tous les éléments, et elle pourrait être modifiée au cours de la période d'évaluation de 12 mois faisant suite à la date d'acquisition.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Kounta

Le 1^{er} novembre 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Kounta, société australienne qui fournit des solutions infonuagiques de PDV aux PME du secteur de l'hôtellerie.

La contrepartie totale s'est élevée à 57 717 \$, dont une tranche de 34 178 \$ en trésorerie versée à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et 306 300 actions ordinaires d'une juste valeur de 26,02 \$ l'action à la date de clôture, montant établi en fonction du cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture. Une contrepartie en trésorerie différée de 7 524 \$ sera versée et 299 702 actions ordinaires d'une juste valeur de 26,02 \$ l'action seront émises d'ici octobre 2021 à certains employés clés si certains jalons sont atteints, comme le maintien en poste d'employés clés au sein de la Société; cet élément est comptabilisé à titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Une somme supplémentaire pourrait être versée en trésorerie par la Société ou lui être remboursée, du fait d'un ajustement du fonds de roulement post-clôture.

Les résultats d'exploitation de Kounta ont été consolidés avec ceux de la Société au 1^{er} novembre 2019. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition provisoire du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de Kounta au 1^{er} novembre 2019.

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition provisoire de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	941
Débiteurs et autres actifs	745
	<u>1 686</u>
Immobilisations corporelles	177
Goodwill	27 478
Relations clients	10 584
Technologie logicielle	5 149
Total de l'actif	<u>45 074</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	1 280
Produits différés	458
Passif d'impôt différé	0
Total du passif	<u>1 738</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	43 336
Moins la trésorerie acquise	<u>941</u>
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	<u>42 395</u>
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	7 970
Contrepartie versée en trésorerie	34 178
Montant à verser à Kounta	247

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Le goodwill lié à l'acquisition de Kounta se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie de Kounta dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'œuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients de Kounta et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, soit respectivement 5 et 3 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 991 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de Kounta.

La répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris se fonde sur une évaluation préliminaire de tous les éléments, et elle pourrait être modifiée au cours de la période d'évaluation de 12 mois faisant suite à la date d'acquisition.

La Société a pris un engagement non résiliable dans le cadre d'une alliance de mise en marché et doit verser 3 433 \$ à un actionnaire vendeur en trois versements annuels égaux. Le premier versement a été effectué à la clôture.

5. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients de la Société s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Vente de logiciels et de solutions de paiement	28 354	17 908	75 087	49 841
Vente de matériel informatique et autres produits	3 921	2 189	9 279	6 325
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	32 275	20 097	84 366	56 166

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

6. Coût direct des produits

	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Coût des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement				
Soutien	5 078	3 407	13 021	9 338
Autres coûts payés à des tiers	4 057	639	8 993	1 810
	9 135	4 046	22 014	11 148
Coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres				
Matériel informatique et autres	2 581	1 924	7 590	5 463
Total du coût direct des produits	11 716	5 970	29 604	16 611

La rémunération à base d'actions et les charges connexes de 273 \$ et de 561 \$ ont respectivement été incluses dans le coût direct des produits pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 (58 \$ et 109 \$ au 31 décembre 2018).

Le soutien comprend tout service de soutien qu'offre la Société à ses clients; les coûts directs payés à des tiers ont trait à l'hébergement, au fonctionnement et à l'entretien des serveurs de la Société, aux paiements versés aux fournisseurs de certains logiciels d'extension que vend la Société ainsi qu'aux coûts directs liés à Lightspeed Payments; le matériel englobe les coûts relatifs au matériel vendu aux clients; et le poste autres a trait aux services de mise en œuvre offerts aux clients.

7. Rémunération des employés

Le total de la rémunération des employés, qui comprend les salaires et les avantages, s'est respectivement chiffré à 23 639 \$ et à 59 473 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 (13 617 \$ et 37 118 \$ au 31 décembre 2018). Ces coûts comprennent la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, soit respectivement 3 534 \$ et 7 254 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 (654 \$ et 1 067 \$ au 31 décembre 2018).

8. Perte par action

La Société avait trois catégories de titres potentiellement dilutifs : les actions privilégiées convertibles, les options sur actions et attributions d'options sur actions et les bons de souscription. La perte par action diluée exclut toutes les actions potentiellement dilutives si leur effet est antidilutif. Du fait des pertes nettes subies, tous les titres potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul de la perte par action diluée, car le fait de les inclure aurait eu un effet antidilutif; par conséquent, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base et dilué est le même pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018. La totalité des actions privilégiées convertibles en circulation, des options sur actions en cours et des bons de souscription en cours, le cas échéant, pourrait avoir un effet dilutif sur la perte par action à l'avenir.

Lightspeed POS Inc.Notes annexes
(non audité)**31 décembre 2019 et 2018**

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Actions ordinaires émises	85 984 613	30 139 251	85 984 613	30 139 251
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et dilué)	85 661 763	30 036 978	84 825 306	29 782 514
Perte par action ordinaire – de base et diluée	(0,18) \$	(2,37) \$	(0,41) \$	(2,94) \$

Le nombre moyen pondéré de titres potentiellement dilutifs qui ne sont pas inclus dans le calcul des données par action après dilution du fait de leur effet antidilutif s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Actions privilégiées de catégorie B émises et en circulation	—	1 317 268	—	1 317 268
Actions privilégiées de catégorie C émises et en circulation	—	1 897 750	—	1 897 750
Actions privilégiées de catégorie D émises et en circulation	—	11 663 949	—	11 663 949
Actions privilégiées de catégorie E émises et en circulation	—	22 252 232	—	22 252 232
Options sur actions et attributions d'options sur actions	6 460 604	5 795 428	6 229 913	5 486 932
Bons de souscription	—	98 903	35 624	98 903

9. Débiteurs

	31 décembre 2019	31 mars 2019
	\$	\$
Créances clients	6 192	6 535
Correction de valeur pour pertes	(1 362)	(1 703)
Total des créances clients	4 830	4 832
Montant à recevoir au titre des crédits d'impôt à la recherche et au développement	3 016	3 017
Taxe de vente à recevoir	1 152	384
Autres	1 071	191
Total des débiteurs	10 069	8 424

Les frais généraux et administratifs tiennent compte d'une charge de 379 \$ et d'une contrepassation de 293 \$ liées à une correction de valeur pour pertes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 (charge de 53 \$ et 583 \$ au 31 décembre 2018).

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

10. Contrats de location

Le 1^{er} avril 2019, la Société a adopté IFRS 16 et toutes les modifications connexes selon la méthode de transition rétrospective modifiée, aux termes de laquelle les effets cumulatifs de l'application initiale, le cas échéant, sont comptabilisés dans le déficit cumulé au 1^{er} avril 2019. Il n'y a eu aucune incidence sur le déficit cumulé de la Société. En vertu de la nouvelle norme, la Société doit comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à son état de la situation financière pour les contrats de location simple, l'incidence nette à la transition devant être comptabilisée dans le déficit cumulé. La Société est tenue de comptabiliser séparément la charge d'intérêts liée aux obligations locatives et la dotation aux amortissements liée aux actifs au titre de droits d'utilisation.

L'état du résultat net et du résultat global de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 rend compte d'une charge d'amortissement additionnelle liée aux actifs au titre de droits d'utilisation et d'une augmentation des charges financières découlant de la charge d'intérêts réelle sur ses obligations locatives, qui sont en partie annulées par une réduction des charges locatives.

Il n'y a aucune incidence sur les variations globales des flux de trésorerie. Toutefois, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation varient à la hausse, tandis que les flux de trésorerie liés aux activités de financement varient à la baisse du fait principalement du classement des paiements de principal sur les obligations locatives.

L'information comparative de la période précédente n'a pas été retraitée et continue d'être présentée selon les dispositions d'IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations connexes. Le principal changement de méthodes comptables découlant de l'application d'IFRS 16 est expliqué ci-après. Ce changement a été apporté conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

Définition d'un contrat de location

Auparavant, la Société déterminait lors de la passation d'un contrat si celui-ci constituait ou contenait un contrat de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Aux termes d'IFRS 16, la Société évalue si le contrat constitue ou contient un contrat de location en se fondant sur la définition d'un contrat de location, comme il est expliqué dans la méthode comptable à la note 3.

La Société a choisi d'utiliser la mesure de simplification transitoire permettant d'appliquer la norme uniquement aux contrats auparavant identifiés comme des contrats de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4 à la date de première application. Par conséquent, la définition d'un contrat de location aux termes d'IFRS 16 a été appliquée uniquement aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} avril 2019.

En tant que preneur, la Société classait auparavant tous ses contrats de location comme des contrats de location simple en fonction de son évaluation déterminant si le contrat de location transférait la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent à la Société. En vertu d'IFRS 16, la Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour la plupart des contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17.

La Société loue des locaux à bureaux aux termes de contrats de location simple non résiliables. La durée résiduelle prévue des contrats de location est de un an à onze ans.

À l'heure actuelle, la Société n'agit pas à titre de bailleur.

Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements locatifs restants, calculée selon le taux d'emprunt marginal du preneur au 1^{er} avril 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à la valeur des obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location différés toujours impayés à la date de transition.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

La Société a utilisé les mesures de simplification suivantes lors de l'application d'IFRS 16 à des contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location simple selon IAS 17 :

- Appliquer l'exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives découlant de contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location à la date de comptabilisation compte tenu de l'emploi de la méthode rétrospective modifiée pour l'application d'IFRS.

	31 mars 2019
	\$
Total des engagements découlant de contrats de location au 31 mars 2019	14 798
Options de renouvellement des contrats de location actualisées	4 302
Paielements de loyers variables	(3 666)
Incidence de l'actualisation des paiements de loyers restants	(1 634)
Exemption liée à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme	(534)
Engagements futurs débutant après le 1 ^{er} avril 2019	(153)
Change	55
Total des obligations locatives prises en compte dans l'état consolidé intermédiaire de la situation financière au 1^{er} avril 2019	13 168

À la date de première application, le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué aux obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière était de 5,64 %. La charge d'intérêts s'est élevée respectivement à 212 \$ et à 606 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019.

Lightspeed POS Inc.Notes annexes
(non audité)**31 décembre 2019 et 2018**

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

L'évolution des actifs au titre de droits d'utilisation se présentait comme suit :

	\$
<i>Coût</i>	
Au 1^{er} avril 2019	11 971
Acquisitions	1 491
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	2 179
Modifications aux contrats de location	(279)
Au 31 décembre 2019	<u>15 362</u>
<i>Cumul des amortissements</i>	
Au 1^{er} avril 2019	—
Dotation aux amortissements	1 671
Modifications aux contrats de location	(39)
Au 31 décembre 2019	<u>1 632</u>
Coût, déduction faite du cumul des amortissements	
Au 1^{er} avril 2019	<u>11 971</u>
Au 31 décembre 2019	13 730
Bureaux	<u>13 118</u>
Matériel roulant	<u>612</u>

Les charges liées aux contrats de location à court terme, y compris ceux exclus de la transition à IFRS 16 en raison du choix des mesures de simplification, ont respectivement avoisiné 421 \$ et 1 185 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, l'analyse des échéances des obligations locatives s'établissait comme suit :

<i>Exercice</i>	\$
2020	796
2021	3 009
2022	2 351
2023	2 130
2024	1 644
2025 et par la suite	5 571
Total des paiements minimaux	<u>15 501</u>

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

11. Autres actifs non courants

	31 décembre 2019	31 mars 2019
	\$	\$
Dépôts à long terme	289	262
Autres actifs non courants	936	244
Total des autres actifs non courants	1 225	506

12. Créiteurs et charges à payer

	31 décembre 2019	31 mars 2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs	9 074	7 706
Rémunération et avantages à payer	8 457	6 883
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	2 329	1 361
Charge liée à des acquisitions à payer	4 865	233
Total des créiteurs et charges à payer	24 725	16 183

13. Autres passifs non courants

	31 décembre 2019	31 mars 2019
	\$	\$
Incitatifs à la location différés	—	1 197
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	585	353
Autres	886	229
Total des autres passifs non courants	1 471	1 779

14. Capital-actions incluant les actions privilégiées rachetables

Le capital-actions autorisé de la Société se compose i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.

15. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent le chef de la direction, le chef des finances, le président du conseil et les autres vice-présidents. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille immédiate des principaux dirigeants et les entités que ceux-ci contrôlent.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

La charge de rémunération des cinq principaux dirigeants s'établit comme suit :

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2019
	\$
Avantages sociaux à court terme et autres	1 688
Paielements fondés sur des actions	1 705
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	3 393

16. Instruments financiers

La Société évalue la juste valeur de ses actifs et passifs financiers selon une hiérarchie des justes valeurs. Un instrument financier est classé dans la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Trois niveaux de données d'entrée sont utilisés pour évaluer la juste valeur. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

Niveau 1 : les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données d'entrée pour l'actif ou le passif autres que les cours inclus au niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données d'entrée pour l'actif ou le passif qui sont non observables.

La Société a estimé la juste valeur de ses instruments financiers comme il est expliqué ci-après.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, de la charge accumulée au titre de la rémunération et des avantages, et des autres charges à payer est considérée comme étant égale à la valeur comptable respective de ces instruments en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des autres passifs non courants se rapprochait de leur valeur comptable au 31 décembre 2019 et au 31 mars 2019.

La valeur de marché des actions ordinaires sous-jacentes aux actions privilégiées rachetables a été utilisée pour déterminer la juste valeur des actions privilégiées rachetables au moment du premier appel public à l'épargne de la Société.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes
(non audité)

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Au 31 décembre 2019 et au 31 mars 2019, les instruments financiers évalués à la juste valeur comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière se présentaient comme suit :

	31 décembre 2019			31 mars 2019		
	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	126 662	126 662	Niveau 1	207 703	207 703

17. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 7 janvier 2020, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Gastrofix moyennant le paiement d'environ 60 428 \$ en espèces (compte non tenu de la trésorerie acquise), dont une somme de 6 486 \$ a été placée dans un compte de retenue et une somme de 4 423 \$ a été utilisée pour régler une obligation prise en charge dans le cadre de l'acquisition, et l'émission de 1 437 930 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action, montant établi en fonction du cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture, sous réserve d'un ajustement du fonds de roulement post-clôture. Une somme additionnelle de 2 407 \$ à titre de contrepartie en trésorerie différée sera versée et 57 278 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action seront émises jusqu'en janvier 2022 si certains jalons sont atteints. Une somme additionnelle de 1 604 \$ sera versée et 38 186 actions ordinaire d'une valeur de 30,99 \$ l'action seront émises à certains employés clés jusqu'en janvier 2022 s'ils restent employés de la Société; ce montant sera comptabilisé à titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Une autre contrepartie différée composée de 10 531 \$ en trésorerie et de 250 598 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action, sous réserve d'un ajustement du montant payable aux non-actionnaires, est aussi payable si certains jalons sont excédés au cours de chacune des deux années suivantes. L'évaluation du prix d'achat et le traitement comptable de cette acquisition n'ont pas encore été finalisés et certaines informations à fournir aux termes d'IFRS 3 n'ont pas été incluses en raison de la date de l'acquisition.

Le 2 janvier 2020, la Société a effectué un retrait de 30 000 \$ sur son emprunt à terme d'acquisition de soutien auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce pour financer une partie de l'acquisition.